

Démarche : ARS PACA - Demande d'autorisation temporaire PADHUE en attente de l'avis des CRAE/CNAE ou ayant terminé leur PCC ou sur liste complémentaire

Organisme : Département Ressources Humaines en Santé

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

L'instruction DGOS/RH2/2025 du 30 juillet 2025 relative aux dispositions dérogatoires et temporaires permettant d'autoriser l'exercice de certains praticiens étrangers des professions médicales et de la pharmacie ayant obtenu un diplôme hors Union européenne (PADHUE) prend la suite des deux instructions échues (21 juin 2024 et 31 janvier 2025) et prévoit la possibilité pour les ARS de délivrer une ATE aux trois publics suivants :

1. Les praticiens ayant terminé leur parcours de consolidation des compétences (PCC) et en attente d'un passage devant la commission nationale d'autorisation d'exercice (CNAE) placée auprès du CNG, qu'ils soient lauréats des EVC ou de la procédure dite « stock » issue de la loi OTSS de 2019 ;
2. Les praticiens en exercice ayant déposé une demande d'autorisation d'exercice provisoire (AEP), en attente de l'avis d'une CRAE ou d'une CNAE ;
3. Les praticiens lauréats du concours des EVC au titre de la session 2024 et les praticiens inscrits sur la liste complémentaire des EVC 2024, dans l'attente de leur affectation en PCC ou de la perte du bénéfice du concours.

Département du lieu d'exercice

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ 04 - Alpes-de-Haute-Provence
- ☐ 05 - Hautes-Alpes
- ☐ 06 - Alpes-Maritimes
- ☐ 13 - Bouches-du-Rhône
- ☐ 83 - Var
- ☐ 84 - Vaucluse

Identité du praticien non lauréat des EVC 2024

Civilité

- ☐ Mme
- ☐

Nom

Prénom

Date de naissance

Lieu de naissance

Pays de naissance

Exercice professionnel

Qualité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Médecin
- ☐ Sage-femme/Maïeuticien
- ☐ Pharmacien
- ☐ Dentiste

Spécialité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Allergologie
- ☐ Anatomie et cytologie pathologiques
- ☐ Anesthésie-réanimation
- ☐ Biologie médicale
- ☐ Chirurgie maxillo-faciale
- ☐ Chirurgie orale
- ☐ Chirurgie orthopédique et traumatologique
- ☐ Chirurgie pédiatrique
- ☐ Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- ☐ Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
- ☐ Chirurgie vasculaire
- ☐ Chirurgie viscérale et digestive
- ☐ Dermatologie et vénéréologie
- ☐ Endocrinologie-diabétologie-nutrition
- ☐ Génétique médicale

ARS PACA - Demande d'autorisation temporaire PADHUE en attente de l'avis des CRAE/CNAE ou

- ☐ Gériatrie
- ☐ Gynécologie médicale
- ☐ Gynécologie obstétrique
- ☐ Hématologie
- ☐ Hépatogastro-entérologie
- ☐ Maladies infectieuses et tropicales
- ☐ Médecine cardiovasculaire
- ☐ Médecine d'urgence
- ☐ Médecine et santé au travail
- ☐ Médecine générale
- ☐ Médecine intensive-réanimation
- ☐ Médecine interne et immunologie clinique
- ☐ Médecine légale et expertises médicales
- ☐ Médecine nucléaire
- ☐ Médecine physique et de réadaptation
- ☐ Médecine vasculaire
- ☐ Néphrologie
- ☐ Neurochirurgie
- ☐ Neurologie
- ☐ Oncologie
- ☐ Ophtalmologie
- ☐ Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico faciale
- ☐ Pédiatrie
- ☐ Pneumologie
- ☐ Psychiatrie
- ☐ Radiologie et imagerie médicale
- ☐ Rhumatologie
- ☐ Santé publique
- ☐ Urologie

Intitulé du diplôme de spécialité obtenu

Documents à joindre par l'intéressé (en format .pdf uniquement)

Appuyer sur entrée après avoir saisi votre date.

Nom du chef de service

Prénom du Chef de service

Nom du service

Nom de l'établissement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- ☐ Attestation individuelle justifiant de la remise de son dossier auprès du CNG / Preuve de dépôt de l'AEP / Liste
Lauréat EVC mentionnant son identité